

## LÉGATION DE SUISSE

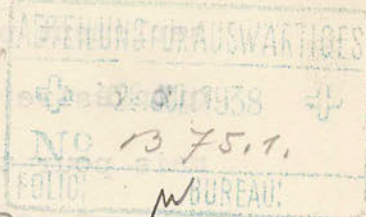
Stockholm

V.B.16.-ML/HW.

Stockholm, le 26 juillet 1938 .

Conférence de Copenhague.

*Affaire é 45*  
*Il faut par conséquent*  
*à la dernière de cette*  
*31. VII. 38*



Monsieur le Conseiller Fédéral ,

M. Sandler m'a dit, aujourd'hui, qu'à la conférence de Copenhague on avait à peine parlé de la Suisse . Les ministres se sont bornés à demander à M. Sandler de leur fournir quelques éclaircissements sur ce qui s'était passé à Genève . Il les leur a donnés et l'on peut dire que c'est tout .

Ensuite, M. Sandler a commenté le communiqué dont je Vous ai envoyé hier la traduction, en me disant que les Puissances réunies à Copenhague ne demandent pas la reconnaissance de leur point de vue . Ce point de vue a été exposé; ils le considèrent comme définitivement acquis en ce qui les concerne . Si les Grandes Puissances le reconnaissent, tant mieux . Si elles ne le reconnaissent pas, tant pis pour la Ligue des Nations, qui reste affaiblie . Car il serait d'un grand intérêt pour la Ligue de supprimer ce cancer et de pouvoir repartir d'un nouvel élan . Un interview de M. Koht expose la même idée .

Département Politique Fédéral

Division des Affaires Etrangères

Berne



M. Sandler insiste sur le fait que ce n'est pas seulement pour les Puissances représentées à Copenhague qu'on désire supprimer le caractère obligatoire des sanctions, mais pour tous les membres .

Cela a été ma dernière conversation politique avec M. Sandler; je lui ai dit adieu et je quitterai Stockholm le 28 . Je saisis donc cette occasion pour prendre aussi congé de Vous en Vous priant d'agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, avec mes remerciements pour la confiance que le Conseil Fédéral a bien voulu me témoigner pendant de longues années, les assurances de ma haute considération .

Charles L. E. Zandy

Département Fédéral des Affaires Étrangères  
Division des Affaires Étrangères

Date